SEPTEMBRE 2014 N°53

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Pétition RD 121
Journée de la transition
Page 3

Des commissions pour les services publics
Page 4

Rencontre avec D. Aknine, adjointe au développement durable à Sartrouville
Page 5

Travaux de sécurité sur la digue de Croissy
Page 6

Un port en projet à Achères
Page 7

La Tangentielle Nord se fait attendre
Page 8

Les ruches sur le conservatoire de Houilles
L'AUT a un nouveau président
Page 9

Réunion sur l'éco-quartier du Vésinet
Page 10

La Poste à Croissy
Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 12

ZAC de la Borde : la DUP contestée

Malgré l'opposition des associations environnementales et de la profession agricole, le préfet des Yvelines a fini par déclarer d'utilité publique le projet de Zac de 32 hectares dans le quartier de la Borde à Montesson. Le Cadeb a déposé un recours à l'encontre de cette décision, qui détruirait plusieurs hectares de terres agricoles, dont quatre considérées comme les meilleures de la Plaine.

Implanté entre la Seine et la plaine agricole, jouxtant Sartrouville au nord, le quartier de la Borde à Montesson est essentiellement pavillonnaire tout en abritant de grandes enseignes, Carrefour et Décathlon notamment. Le projet de Zac prévoit le regroupement et un quasi-doublement de la zone commerciale, la construction de 220 nouveaux logements, la restructuration du réseau de voiries, la réalisation d'espaces verts et la création d'équipements publics, ces derniers devant être implantés sur des terres agricoles actuellement cultivées.

Tenant compte de l'avis des associations locales, le Cadeb n'est pas opposé à la démarche de la Zac de la Borde, qui se veut un développement structuré, cohérent et exemplaire en termes d'environnement, dans le respect des objectifs et contraintes d'un véritable développement durable.

Dans son recours, le Cadeb demande simplement « *que cette opération ne soit pas préjudiciable à l'activité agricole et que la localisation des équipements publics soit revue, par implantation dans des surfaces non cultivées alentours ou encore par implantation sur les espaces prévus pour des parkings en surface, en réduisant ceux–ci ou en les réalisant en sous-sol.* »

Alors que la ville de Montesson entend préserver l'activité maraichère sur son territoire, en coordination avec le conseil régional d'Ile-de-France, et a agi en ce sens en plusieurs occasions, il est incohérent que cette même collectivité ait élaboré et défende contre vents et marées un projet qui, s'il était réalisé en l'état, contribuerait à mettre en péril l'activité maraichère de la Plaine, déjà fragilisée par la réalisation de la voie nouvelle départementale RD 121 et confrontée aux caprices de la météo.

Rien ne pourrait compenser cette nouvelle perte de terres agricoles, qui peut être évitée en modifiant à la marge le projet. Ce que réclame le Cadeb depuis 2011, auprès du Maire de Montesson, des présidents successifs de la communauté de communes de la Boucle de Seine, et des autorités préfectorales. C'est également l'objet du récent recours contre la DUP.

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Juin

- Mercredi 4: réunion du conseil du Cadeb
- Samedi 14 : assemblée générale de Plaine d'avenir 78 au Mesnil le Roi
- Lundi 16: réunion du bureau du Cadeb avec P. Fond, président de la CCBS
- Jeudi 19: à Achères, présentation aux associations du prochain débat public sur le projet de port Seine métropole Ouest.
- Vendredi 20: réunion du SPI vallée de Seine sur l'air et l'énergie, en sous préfecture de Saint Germain en Laye
- Mercredi 25:rencontre du bureau avec Michèle Vitrac Pouzoulet, conseillère régionale
- Mercredi 25 Journée d'informations et d'échanges sur la logistique urbaine fluviale, avec France Nature Environnement et Voies navigables de France
- Jeudi 26: conseil d'administration d'Ile-de-France Environnement
- Samedi 28 juin : Assemblée Générale de l'Association La Plaine.

Juillet:

- mardi 1er (et samedi 26) : rencontre avec le commissaire enquêteur sur le projet de Tangentielle ouest phase 2
- Vendred18: conseil d'administration du Cadeb

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Agenda associatif

Forums des associations

- Dimanche 2 septembre
  - ◊ Chatou, de 10h à 18h, au Centre Sportif Roger Corbin, avec Forum et Projets pour le Développement Durable et Handi Cap prévention
- Samedi 6 septembre:
  - ◊ Le Vésinet, de 9 h à 13h30 place du marché, avec la participation d'AEB et du Syndicat de défense du site du Vésinet
  - ◊ Montesson, parc des Sophoras avec Plaine d'avenir et Qualité de vie de la Borde à Montesson
  - ◊ Houilles, Parc Charles-de-Gaulle, de 10h à 18h avec le Comité ovillois, Voisins Voisines et Réseau Vélo 78
  - ◊ Maisons-Laffitte, de 10h à 18h, avenue de Longueuil, avec la participation de Maisons-Laffitte Développement Durable (MLDD).
- Dimanche 7 septembre
  - ◊ Sartrouville, parc du Dispensaire, de 10h à 18h, avec un stand du Cadeb, et des associations La Plaine, Natur'ville, les riverains de la mairie (ARQM), le Comité du Vieux-Pays - Le Fresnay. .
  - ◊ Croissy, avec un stand de Forum et Projets pour le Développement Durable (FPDD)
  - ◊ Carrières sur Seine, avec les Conférences carillonnes, Nature en partage, et les Jardiniers de France.

Autres évènements

- Samedi 13 septembre: fête du quartier La Plaine, à Sartrouville, dans l'impasse E. Galois, à partir de 18h30. L'association fournit les boissons, et chacun apporte quelque chose à grignoter.
- Dimanche 15 septembre : 6ème édition de la Fête des Potes'âgés à Maisons-Laffitte de 14 à 18 h. Balades en calèche, spectacles, concerts, grand jeu des générations, atelier créatif pour finaliser l'œuvre de concours « un Chapeau comme on n'en a jamais vu! », animaux de la ferme…
- Samedi 20 et dimanche 21 septembre: Journées européennes du patrimoine
- Samedi 27 septembre : Fête de la transition, de10h à 17h, aux jardins associatifs de Natur'Ville quai Pierre Brunel, à Sartrouville , autour de la nature, la construction et le partage (voir en page 3 de la Lettre)
- Samedi 27 septembre : « Berges saines », nettoyage simultané des bords du fleuve avec presque 200 communes riveraines de la Seine, dont Croissy-sur-Seine et le Mesnil-le-Roi. Montesson se joint à l'opération, le dimanche.
- Vendredi 3 octobre: De la Crète à Okinawa: voyage au cœur de l'alimentation saine. Organisé par les Conférences carillonnes, avec Krystel Gaudnik, diététicienne nutritionniste
- Dimanche 5 octobre : Fête des vendanges à Sartrouville, avec le Cadeb et plaine d'avenir 78, évènement organisé par le comité du Vieux-Pays Le Fresnay à Sartrouville
- Dimanche 5 octobre: Fête des Jardins à Maisons-Laffitte, face aux jardins familiaux, avec la participation de Maisons-Laffitte Développement Durable (MLDD).

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Voie nouvelle départementale

Pétition pour la protection des écoles le long de la voie nouvelle RD 121

L'association du quartier de la Plaine à Sartrouville, conjointement avec les autres associations riveraines et le soutien du Cadeb, vous propose une pétition pour :

- la mise en place de protections acoustiques efficaces et de dispositifs permettant de limiter la pollution de l'air autour du secteur des écoles
- une expertise indépendante (Airparif par exemple) pour proposer des solutions techniques et en contrôler l'efficacité.

Pour signer la pétition :
Sur le site mes opinions:
http://www.mesopinions.com/petition/enfants/protection-ecoles-passage-121/11225
ou encore sur le site de l'association La Plaine :
http://www.quartier-laplaine-sartrouville.com/
ou celui du Cadeb: www.cadeb.org

Pour en savoir plus sur le projet de voie nouvelle départementale :
Site du Cadeb: www.cadeb.org (notamment la Lettre 49 de janvier 2014 et le dossier d'Île-de-France Environnement sur la pollution de l'air (en rubrique documents)

Site du Conseil général:
http://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/deplacements/routes-transports/rd121/

Samedi 27 septembre

Aux jardins associatifs de Natur'Ville, quai Pierre Brunel, à Sartrouville

Fête de la transition de10h à 17h

autour de la nature, la construction et le partage.

(entrée libre - apportez ce qu'il vous plait de donner)
Programme ci-contre

Renseignements et programme détaillé :
http://transitioncitoyenne78.wpweb.fr/

Natur'Ville, le Cadeb et Plaine d'avenir 78 y seront présents, conjointement avec de nombreuses associations (liste provisoire non exhaustive) : l'Arbre des Égrégores, la Maison de la Famille, le Réseau des Mamans, la MJC, la ruche qui dit oui, Benenova.fr, TousEnSEL.com, le SEL Ovillois, AutourDeToi.com, le Gobelin, Cyclo-Sartrouville, Biocoop, A.R.S.O., A.P.E.R., Plaine Terre, Attac, la CCBS, le mouvement Colibris, Génération Futur, la Nef, Négawatt...

Services publics locaux : les commissions sont renouvelées

Aux côtés des élus, des associations participent aux commissions consultatives pour les services publics locaux (CCSPL) récemment mises en place après les élections municipales.

Les commissions consultatives pour les services publics locaux (CCSPL) sont des instances composées d'élus et d'associatifs. Elles s'intéressent au fonctionnement des services collectifs, notamment ceux que les collectivités locales - communes, intercommunalités, syndicats - délèguent au secteur privé. Après les élections municipales, les commissions ont été renouvelées, avec une présence accrue du Cadeb sur le territoire.

Le Cadeb siège dans quatre des sept communes de la Boucle: Carrières-sur -Seine (depuis 2008), Houilles et le Vésinet (depuis 2014), Sartrouville (depuis 2014 à titre officiel). Il est également membre depuis 2008 de la CCSPL créée auprès de la communauté de la communes de la Boucle de Seine (CCBS) et de celle du syndicat de traitement des déchets urbains (le Sitru). Des associations membres ou partenaires du Cadeb siègent également dans les CCSPL, tels Voisins Voisines à Houilles et Qualité de vie de la Borde à Montesson.

Crédit photo: Club Nautique de Houilles et Carrières sur Seine

La nouvelle piscine intercommunale de Houilles est gérée en régie municipale

Information

Le fonctionnement des commissions est encadré par une loi du 27 février 2002 (dite « Démocratie de proximité ») et une circulaire du 27 mars 2002. Les CCSPL sont obligatoires dans toutes les communes de plus de 10.000 habitants (y compris les syndicats mixtes dont elles sont membres) ainsi que dans les intercommunalités (EPCI) de plus de 50.000 habitants. Elles sont constituées d'élus de la collectivité responsable du service public, et de représentants des associations locales, nommés par le Conseil municipal ou communautaire.

Les CCSPL ont pour vocation de permettre aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement et la gestion de ces services. Elles entendent une fois l'an le rapport annuel du délégataire (1) de service public (comptes, qualité du service rendu…) ou le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière (2), ainsi que les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement, sur les services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

La CCSPL est réunie obligatoirement avant tout projet de création de service public, en délégation ou en régie autonome. Enfin, les CCSPL peuvent « émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires pour un meilleur fonctionnement des services publics. «

Il est à noter que les CCSPL sont des instances purement consultatives. Elles rendent des avis mais ne prennent aucune décision sur les services publics qu'elles observent. C'est bien le conseil municipal ou autre assemblée délibérante qui garde le pouvoir décisionnel.

(1) La délégation de service public (DSP) est un contrat par lequel une collectivité publique confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

(2) une régie dotée de l'autonomie financière est un service public dont les recettes et dépenses de l'exploitation sont retracées dans un budget annexe de la collectivité publique, commune ou intercommunalité.

Public ou privé?

Dans la boucle de Montesson, ce sont des sociétés privées qui assurent la collecte des déchets des ménages, sauf à Sartrouville dont le service est assuré en régie, à la grande satisfaction des habitants (voir lettre du Cadeb de septembre 2008).

Quant aux piscines intercommunales récemment ouvertes, celle de Sartrouville est gérée par une société privée en DSP (1) et celle de Houilles en régie municipale.

Autres services publics gérés par des sociétés privées : les aires de gens du voyage de Montesson et Chatou, la gare routière de Sartrouville, l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine, le réseau de chaleur alimenté par l'usine à Chatou, Carrières et Houilles.

La distribution de l'eau potable est assurée par la Lyonnaise des eaux dans le sud de la Boucle et par Véolia dans le nord, mais la ville de Sartrouville étudie la possibilité d'en reprendre la gestion en régie municipale (voir en page 4 de la Lettre).

Jean-Claude Parisot,
Secrétaire général du Cadeb

Rencontre avec D. Aknine à Sartrouville

Après les élections municipales, le Cadeb vous propose de faire connaissance avec les élus en charge de l'environnement et du développement durable dans les différentes communes du territoire d'action du collectif. En commençant par Sartrouville, deuxième ville des Yvelines.

Dominique Aknine, première adjointe de la ville de Sartrouville, est en charge du développement durable, de l'environnement et du cadre de vie.

Une délégation « transversale », qui implique une bonne coordination avec les autres élus, ceux de la ville, mais aussi de la communauté de communes. Une délégation qui ne se limite pas à l'environnement au quotidien - la collecte journalière des déchets, l'entretien régulier des espaces verts communaux , mais s'inscrit dans le long terme avec le développement durable, et la possibilité de définir de grands projets, dans des domaines aussi variés que la publicité extérieure, l'eau potable, les produits phytosanitaires, etc…. Le Cadeb est sollicité pour proposer des projets à court et long terme.

Une ville propre et fleurie

A Sartrouville, la collecte des ordures ménagères et des encombrants - 450 tonnes par an - est effectuée en régie, c'est-à-dire par des employés municipaux, travaillant avec le matériel de la ville, bennes et camions. Une exception dans la communauté de communes de la boucle de Seine, les autres villes faisant appel à des prestataires privés pour ces collectes. Pour D. Aknine, il n'est pas question de changer : le service est apprécié des sartrouvillois, ce que confirme le Cadeb.

Quant aux espaces verts municipaux - 75 hectares, un doublement en six ans - leur gestion est déjà à l'heure du développement durable. Dans les parcs, giratoires, crèches et écoles, les plantes annuelles sont remplacées progressivement par des vivaces, qui une fois en place durent plusieurs années, avec un entretien limité et des besoins en eau réduits, une fois les plantes bien installées. La gestion dite différenciée est pratiquée dans le parc Gagarine : la tonte rase n'est effectuée que là où cela est nécessaire, le reste étant laissé à l'état naturel. Le parc Genevoix pourrait lui aussi bénéficier bientôt de ce mode de gestion favorable à la biodiversité, mais parfois mal compris des administrés, qui associent herbes hautes ou folles à manque d'entretien ou négligence.

Fleurissement durable rue A.Foulon

Grands projets

Le chantier de la publicité extérieure a été lancé il y a plusieurs années : il est prêt d'aboutir. L'objectif est de limiter et contenir les excès de publicité, qui se manifestent par la multiplication de panneaux de grande dimension le long des voiries. Le groupe de travail, auquel le Cadeb participe, avance et un consensus se dégage qui devrait se concrétiser par un nouveau règlement local de la publicité plus protecteur des paysages.

L'eau potable en régie ? Dominique Aknine a lancé l'idée de gérer en interne ce service public, au lieu de le confier à une société privée.. Beaucoup de villes l'ont fait récemment, de droite et de gauche, et apparemment c'est plutôt une réussite, avec un prix en baisse pour les consommateurs. Avant toute décision, il faudra faire appel à un cabinet d'études pour apprécier la faisabilité technique et financière de ce projet, sachant notamment qu'à Sartrouville le réseau de distribution est vieillissant Ce dossier sera suivi avec David Carmier, maire-adjoint en charge des grands projets et de l'intercommunalité.

Autre projet soutenu par le Cadeb : le « zéro phyto » intégral. Actuellement la situation est la suivante : l'entretien des espaces verts municipaux s'effectue sans recours aux produits phytosanitaires. En revanche, les désherbants chimiques continuent d'être utilisés sur les voiries pour détruire les « mauvaises » herbes ainsi que pour l'entretien du cimetière. Des méthodes alternatives sont-elles envisageables à un cout raisonnable, en s'inspirant de la pratique d'autres communes? La question a été posée lors du dernier conseil municipal. C'est un premier pas.

Dominique Aknine

Masseur kinésithérapeute

Députée suppléante des Yvelines,

1er maire adjoint à Sartrouville

Conseillère Départementale (78) et Nationale de l'UDI .

Conseillère communautaire de la communauté de communes de la boucle de Seine

Présidente du conseil de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes des Yvelines

Avec le Cadeb

D. Aknine attend du collectif des idées et des priorités. Des rencontres régulières sont prévues avec le bureau du Cadeb. Une fois l'an, la réunion sera élargie à tous les membres sartrouvillois du Cadeb: sept associations et comités de quartier, et Natur'ville, qui gère les jardins potagers associatifs quai Brunel.

Patrick Bayeux
Jean-Claude Parisot
Cadeb Sartrouville

La digue de Croissy sera confortée

Le projet a été présenté lors d'une récente réunion de concertation. L'objectif est de corriger les effets de l'érosion sur les berges et les talus.

La digue de Croissy réunit artificiellement deux îles naturelles : l'île de Chatou et l'île de Croissy, et sépare deux bras de la Seine dont les niveaux sont différents, de plus de trois mètres. La digue a une longueur d'environ 650 mètres et une largeur oscillant entre 9 et 25 m. L'ouvrage est surmonté d'un chemin de deux mètres de largeur en moyenne. C'est une digue-canal qui contribue, avec les barrages de Chatou et de Bougival, au maintien du bief de Chatou en retenant une pression hydraulique conséquente, compte-tenu de la différence de niveau.

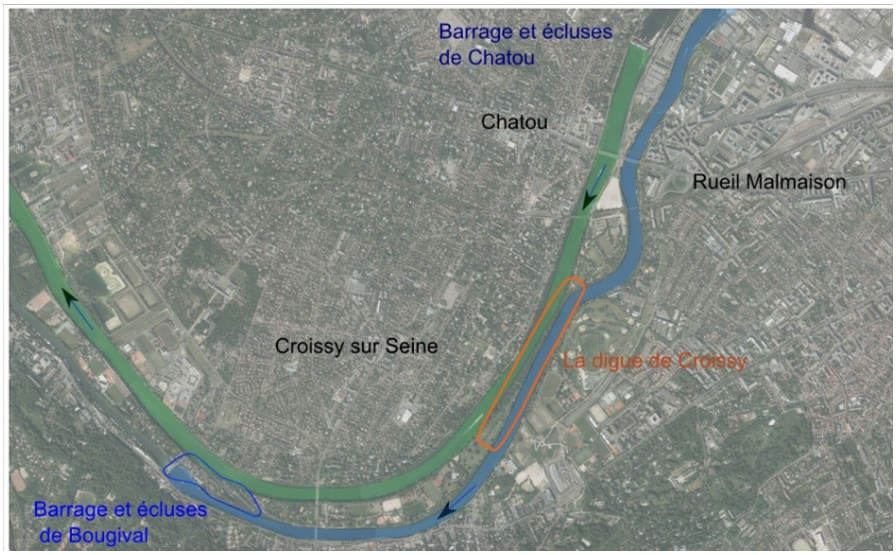

Enjeux de sécurité publique

La digue appartient à l'Etat et est gérée par VNF (1) ; elle constitue un élément majeur en termes de sécurité publique, au même titre que les barrages de navigation de la Seine. Sa rupture porterait atteinte à des enjeux humains, matériels et socio-économiques, notamment l'alimentation en eau potable d'une partie du bassin parisien et l'arrêt de tout trafic fluvial sur cet itinéraire dense et stratégique. La digue a été créée fin du XVIIe – début du XVIIIe pour permettre l'alimentation en eau de la machine de Marly.

Une première phase de consolidation a été effectuée en 2007 sur le bras de Marly (côté Rueil, en bleu sur la carte), stabilisant la pression hydraulique entre les deux bras et évitant toute infiltration d'eau à l'intérieur de la digue.

Consolidation phase 2

VNF propose aujourd'hui la deuxième phase de consolidation sur le bras de la « Rivière Neuve » (côté Croissy, en vert sur la carte), permettant de contrecarrer ainsi l'érosion due aux montées et descentes du niveau d'eau (proximité du barrage de Chatou) et à la position de la digue à l'extérieur de la courbe.

La réunion de concertation du 12 juillet rassemblait les villes concernées (Croissy, Chatou, Bougival, Rueil), le Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO) et deux associations - le Cadeb et Seine Vivante - adhérentes à France Nature Environnement (FNE) et Ile de France Environnement. Elle avait été précédée d'une autre réunion de concertation avec les administrations.

(1) Voies Navigables de France (VNF) est un établissement public créé en 1991 : il gère, exploite, modernise et développe les 6 700 km de canaux et rivières aménagés en France, plus de 3 000 ouvrages d'art et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Echanges fructueux

Les échanges ont porté sur deux points.

Tout d'abord, l'ouverture au public de la digue aux piétons et aux cyclistes (activités loisirs). Cela ne fait pas partie des missions de VNF. Toutefois, bien consciente de la demande, VNF s'engage à étudier cette «alternative», qui implique une continuité dans les liaisons vers Chatou et vers Bougival, et une largeur suffisante de la digue. En effet, pour autoriser le croisement des piétons et cyclistes, le SMSO préconise un chemin de 3 mètres de largeur au sommet de la digue (exceptionnellement 2 mètres sur une portion réduite), avec ponctuellement un élargissement à 5 mètres lorsque l'emprise le permet, pour plus de confort. Si c'est techniquement possible, VNF livrera un ouvrage "compatible" avec l'ouverture au public mais n'en assurera ni la réalisation ni le financement ni l'entretien, qui seront à la charge des collectivités locales. Le SMSO pourra être l'interlocuteur privilégié en raison de son expérience et sa légitimité sur un tel projet, mais rien n'a encore été défini concernant son rôle.

Autre point abordé dans les échanges: l'intégration de l'ouvrage dans le paysage (la digue-canal est incluse dans le classement, parmi les sites pittoresques et historiques du département des Yvelines, du site de la Grenouillère situé sur l'île naturelle de la Chaussée à Croissy.) et l'utilisation au maximum possible des techniques du génie végétal (sans doute des techniques mixtes) déjà utilisées par le SMSO sur les berges de Croissy. VNF instaurera un plan de gestion raisonnée de la végétation sur la digue, gestion particulière garantissant la perception existante de l'ensemble et la structure de l'ouvrage.

Neuf mois de travaux

Le budget de l'opération, basé sur les travaux de la première phase, est estimé à 5,544 millions d'euros TTC. Compte-tenu des délais nécessaires à l'obtention des autorisations administratives, et à la passation des marchés, les travaux pourraient commencer fin 2016 et s'achever au cours du troisième trimestre 2017.
Après les premières études, une nouvelle réunion est prévue dans le délai d'une année. Les associations ne peuvent que se féliciter de cette démarche de concertation.

Jean-Pierre Genestier
président de Seine Vivante
Jean-Claude Parisot,
secrétaire général du Cadeb, administrateur d'Ile-de-France environnement

Prochain débat public sur le projet de port « Seine Métropole Ouest » à Achères

La plateforme multimodale de 100 ha serait principalement orientée vers le domaine de la construction et des travaux publics.

Vous avez peut-être entendu parler du projet de Port Seine Métropole à Achères ? Après une première phase d'études, le projet tel qu'il avait été défini a été arrêté. Une première phase est relancée, pour la partie Ouest du projet : le Port Seine Métropole Ouest, ou PSMO. Le débat public commencera en septembre pour s'achever en décembre 2014.

De quoi s'agit-il ? Le Port Seine Métropole devait porter sur une plateforme multi-modale d'environ 400 hectares, situés en grande partie sur la commune d'Achères. Ce port était destiné principalement, d'une part à rééquilibrer le développement de la logistique francilienne, d'autre part à favoriser le développement de nouvelles activités logistiques sur l'axe Seine.

Cependant une question majeure ne trouvait pas de réponse satisfaisante de notre point de vue : une fois les conteneurs arrivés à Achères, comment étaient-ils acheminés vers leur destination finale ? On trouvait dans la présentation du projet deux termes contradictoires : d'une part une vague déclaration d'intention – privilégier le fluvial et le rail -, d'autre part une affirmation : la « nécessité » d'une nouvelle liaison autoroutière : le prolongement de la Francilienne A104.

Aujourd'hui ce nouveau projet ne porte donc que sur la partie Ouest, d'environ 100 hectares (en bleu clair sur la carte), pour laquelle il est estimé que les infrastructures de transport sont suffisantes, tandis qu'en effet les conditions – le réseau routier - ne sont pas réunies pour la partie Est.

Report modal

Le périmètre du projet PSMO comprend l'exploitation en cours d'une carrière de granulats, destinée essentiellement aux projets d'infrastructures et de construction dans le cadre du Grand Paris. Il favoriserait un report modal de la route vers la voie fluviale du transport des granulats, et aussi des déblais engendrés par les travaux du Grand Paris. Il favoriserait aussi plus généralement le développement économique du CDT (Contrat de Développement Territorial) Confluence Seine-Oise comprenant 29 communes.

Les trois principes qui sont affichés pour ce projet sont :

- Un développement économique durable
- Une exemplarité environnementale
- L'ouverture du port au public, l'accès au fleuve.

Les transports engendrés utilisant essentiellement la voie fluviale, le projet PSMO ne nécessiterait pas d'amélioration de la desserte autoroutière. Reste qu'il faut examiner soigneusement les flux engendrés, qu'ils utilisent le fleuve, mais aussi la route et le rail, dans un environnement déjà contraint et urbanisé, et où il est prévu la construction de nombreux logements.

Début des travaux en 2018

Les travaux commenceraient en 2018. La construction du port se ferait au fur et à mesure de l'épuisement de la carrière. Les premiers équipements seraient mis en service en 2020, et le port serait achevé en 2040 : si pendant toute la phase de travaux les nouvelles infrastructures permettront d'évacuer les granulats extraits, à quoi sont destinées les infrastructures mises en service de 2020 à 2040 : au transport de matériaux, en grande partie par voie fluviale, ou à des besoins logistiques diversifiés, et donc utilisant d'autres modes de transport ?

La question se pose de façon cruciale à l'heure où les projets de lignes ferroviaires peinent à trouver des financements, et où le projet de Canal Seine Nord Europe, après avoir été écarté des priorités nationales, est relancé, justifiant d'autant plus le projet initial Port Seine Métropole situé au confluent de l'Oise et de la Seine"

Débat public

La Commission particulière du débat public (CPDP) a organisé une réunion avec les associations concernées par le projet le jeudi 19 juin. Au cours de cette réunion ont été présentés, d'une part l'organisation du débat public, d'autre part le projet lui-même dans ses grandes lignes.

Bien que le débat ne porte que sur la partie Ouest du projet initial Port Seine Métropole, de nombreuses inquiétudes se sont exprimées en ce qui concerne une future partie Est, et l'un de ses corollaires : le renforcement des dessertes routières et autoroutières en zone urbanisée. A cet égard, la séance de présentation du projet portant plus spécifiquement sur l'intermodalité, prévue initialement en fin de débat public, a été avancée au mois d'octobre à la demande des associations.

Laurence Ledoux, présidente
Maisons Laffitte Développement Durable (MLDD)

En pratique :

Huit réunions publiques sont prévues du 2 octobre au 2 décembre 2014 dans les communes d'Achères, Conflans Sainte Honorine, Sant Germain en Laye, Poissy et Andrésy.

Le site du débat : http://psmo.debatpublic.fr

La Tangentielle Nord, un projet qui dérape

La SNCF et RFF annoncent des retards pour le tronçon central, avec des incertitudes pour les prolongements vers Noisy-le-Sec et Sartrouville.

Rien ne s'est passé comme prévu pour ce projet de liaison ferroviaire de 28 km, devant relier Sartrouville à Noisy-le-Sec sans passer par Paris. Le tronçon central, Epinay/le Bourget, sera mis en service avec retard. Et de nouvelles études sont nécessaires avant lancement des prolongements Ouest et Est. Tel est le constat amer mais réaliste dressé par la SNCF et RFF lors d'une récente réunion dans le cadre de l'Association des usagers des transports (AUT), à laquelle le Cadeb a participé.

Présenté en 2006, lors de l'enquête publique, le projet consiste à créer sur 28 km deux voies dédiées au transport de voyageurs, contiguës aux voies de la ligne actuelle dite « grande ceinture », en desservant 14 gares dont 6 nouvelles. Avec un temps de parcours d'environ 33 mn entre Sartrouville et Noisy Le Sec, la nouvelle liaison par train léger appelé Tram-train vise à d'assurer des correspondances régulières avec les lignes existantes, notamment avec les 5 lignes RER de Sartrouville à Noisy le Sec. Le projet de rocade ferroviaire a obtenu en 2008 une déclaration d'utilité publique et devait être mis en service en 2014 pour le tronçon central (Epinay sur Seine/ Le Bourget) et en 2016 dans son intégralité, de Sartrouville à Noisy-le-Sec.

Un projet en deux phases

A ce jour, seul le tronçon entre Epinay sur Seine et le Bourget est en phase de réalisation, avec des difficultés sous-estimées lors de l'avant projet, et un allongement de la durée des travaux et des coûts.

Le planning finalisé fin 2013 prévoit pour ce tronçon une mise en service infrastructure pour mi 2016 et une mise en service commerciale en juillet 2017.

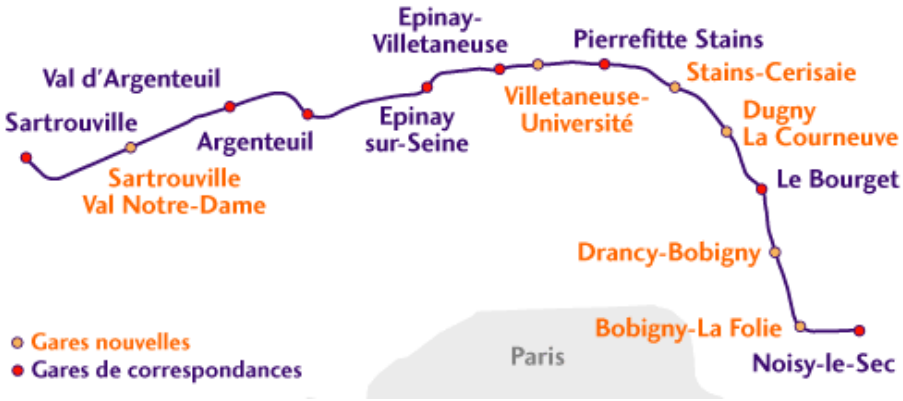

Pour la phase 2 - tronçon Sartrouville-Epinay sur Seine à l'Ouest et Le Bourget-Noisy le Sec à l'Est - voici la situation. A mi 2014, a démarré une nouvelle analyse technicoéconomique de ces prolongements basée sur des critères tels que : coût d'investissement et d'exploitation, planification, étude d'exploitabilité.

Le rapport final avec calcul du taux de retour sur investissement est attendu pour fin 2014 et sera présenté début 2015 au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), décideur en la matière, et aux financeurs principaux que sont l'Etat et la région Ile-de-France.

Mobilisation

Suite à la réunion avec le chef de projet Tangentielle Nord, l'AUT constate que la 1ere phase Epinay / Le Bourget ne semble plus avoir de problème bloquant et que les travaux s'intensifient.

Par contre, les deux tronçons Est et Ouest restent en attente de décision des financeurs et du STIF. Pour l'AUT, « plus on attend, plus c'est cher et lointain.»
L'objectif de 2020 pour avoir une Tangentielle complète n'est plus possible car on a perdu trois ans depuis le rendu des études techniques AVP 2ème phase.

L'AUT pose aussi la question du soutien politique au projet. Du côté de l'Etat, il apparait que la Direction Régionale de l'Equipement est favorable à réaliser la totalité du projet.

En revanche, les conseils généraux des départements concernés, à savoir le Val d'Oise principalement, mais aussi les Yvelines, ne semblent pas moteurs, alors qu'ils seront sollicités pour le bouclage financier du projet.

Quant au Cadeb, il a toujours affirmé son soutien au projet, qui permettra une liaison facile avec les bassins d'emplois du Nord de l'Ile-de-France et concourra au désenclavement des quartiers du Plateau à Sartrouville. Il appelle donc à la mobilisation de tous pour faire aboutir ce grand projet de transports pour l'Ile-de-France.

Gérard Moulin
Chargé de mission transports au Cadeb
Jean-Claude Parisot,
secrétaire général du Cadeb

Pour en savoir plus:
Le site internet dédié à la tangentielle Nord:
www.tangentiellenord.fr

Tangentielle Nord
Un grand projet de transport pour l'Ile-de-France

Des abeilles sur le toit du conservatoire

La ville de Houilles a signé une charte avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française

Le 14 mai, trois ruches ont été installées sur le toit du Conservatoire, et le 21 mai, une charte concluant le partenariat entre la ville et l'Union Nationale de l'Apiculture Française a été signée par M. le Maire de Houilles.

Dans un rayon de trois km depuis le toit du conservatoire, nous pourrons voir et entendre les abeilles butiner nos fleurs, en commençant par celles toutes proches du parc Charles de Gaulle.

Le suivi actuel de l'opération est réalisé par des apiculteurs qui, en même temps, forment deux personnes du service espaces verts de la ville.

Initiative appréciée

Le Comité de défense du parc et de l'environnement à Houilles apprécie cette initiative. La première demande à ce sujet date de 2008, en faisant référence aux implantations de ruches dans les parcs des Hauts de Seine.

M. le Maire nous avait répondu :

« Force est de constater que la Commune de Houilles n'offre pas de zones avec une grande diversité de fleurs. Un butinage important et une pollinisation suffisamment intéressante ne peuvent donc être envisagé. Dans le cadre du projet ci-dessus, nous devons tenir compte en priorité de la configuration des parcs Ovillois. Hors ceux-ci présentent des espaces plus petits et encadrés de rues contrairement aux grands espaces des parcs départementaux des Hauts de Seine. »

Une des trois ruches installées sur le toit du Conservatoire

D'autres initiatives attendues

Le Comité se réjouit donc que l'opportunité du toit du conservatoire ait été saisie pour cette implantation.

Peut-être que cette initiative en suscitera d'autres tout aussi favorables pour notre environnement.

Gisèle Rora
présidente du Comité de Défense du Parc et Environnement Ovillois

Passage de témoin à l'AUT

Marc Pélissier a été élu à la présidence de l'association des usagers des transports (AUT), dont le Cadeb est membre. Nous lui adressons toutes nos félicitations. Après neuf ans à la tête de l'AUT, Simone Bigogne passe le relais. Dans l'éditorial du bulletin de l'association, elle tire un bilan à la fois pour les transports collectifs et pour l'AUT de cette quasi-décennie de présidence . Certains passages concernent directement le Cadeb et notre territoire : l'affichage en gare (à Houilles) et la Tangentielle.

Rappelez-vous : en 2005, la gestion de leurs transports par les Régions ne s'appliquait pas chez nous. Le STIF d'alors, c'était majoritairement l'État. Il a fallu une grande manifestation, à laquelle l'AUT et Circule ont participé, pour aboutir en mars 2006 à l'organisation que nous connaissons aujourd'hui. À partir de cette date, des investissements importants ont eu lieu, mais que de temps perdu !

2005, c'est aussi la loi sur le handicap, avec un objectif : rendre le transport accessible à tous en 2015 (sauf pour le ferroviaire). L'AUT a participé à la préparation du Schéma d'accessibilité voté en 2008. Mais on sait que la France ne respectera pas ses engagements.

Jusqu'en décembre 2006, seul le tramway T1 circulait entre Saint-Denis et Bobigny. À la fin de cette année, la région comptera 8 lignes, dont 6 sur fer, mais le réseau sera peu maillé.

L'AUT s'est impliquée depuis vingt ans dans la promotion des tramways sur fer, tout en prônant la réouverture de la Petite ceinture ferroviaire au trafic.

La fréquentation des transports augmentant plus rapidement que les accroissements de capacité, leur saturation impose des mesures radicales. « L'Île-de-France est la priorité des priorités », a dit le président de la SNCF.

Pourtant on attend toujours la réalisation de la tangentielle nord Sartrouville – Noisy-le-Sec qui était inscrite au Schéma directeur de 1994 ! Toujours selon la SNCF, la tangentielle doit procurer « un maximum de mobilité à un moindre coût » et doit « mailler efficacement le réseau régional ». Les « trains légers » circuleront seulement entre Épinay et Le Bourget en juillet 2017, mais la suite aux calendes !

Le Grand Paris Express sera en chantier à cette date, en particulier la ligne 15 sud. Le Plan de mobilisation pour la rénovation du parc existant, qui est la priorité pour l'AUT, est en partie sauvé, bien que le financement des prolongements de ligne ne soit pas assuré.

Nous comptons beaucoup sur l'affichage associatif dans les gares du RER, qui doit s'étendre à l'ensemble du réseau ferré. Nous le réclamions depuis le siècle dernier : l'Assemblée nationale nous a reconnu ce droit il y a deux ans. L'opération Témoins de ligne STIF-AUT-RATP initiée en 2000 constitue un complément indispensable qu'il faut encore amplifier.

L'AUT, ce n'est pas qu'une présidente ou un président. C'est toute une équipe de bénévoles qui travaillent, épaulés par deux permanents très motivés.

Simone Bigorgne

Où en est l'éco-quartier du Vésinet ?

Après le choix de l'aménageur, les grandes étapes du projet se précisent

Suite à la désignation de l'AFTRP (1) comme aménageur de l'éco-quartier du parc Princesse par le conseil municipal du 9 janvier 2014, la ville du Vésinet a organisé le 23 juin une réunion publique sur ce projet.

Sous la conduite du nouveau maire du Vésinet Bernard Grouchko et du premier adjoint en charge de l'urbanisme, François Jonemann, l'AFTRP était représentée par la directrice de l'aménagement et du développement, Corinne Lamarque accompagnée par deux chefs de projets, Jérôme Nicot et Christine Gérome.

Volonté d'informer

Les grandes lignes du projet ont été rappelées :

- Un nouveau quartier à l'image du Vésinet (lac(s), rivière(s),…) bien intégré dans son environnement, préservant les "105 arbres remarquables" répertoriés
- 30 000 m2 d'habitat, plus 3 à 5 000 m² pour des commerces, des activités et probablement une maison de retraite
- Une attention particulière pour la circulation, avec trois sorties voitures (av. de la Princesse, rue de l'Ecluse, chemin de Ronde), plus une sortie douce (rue de Verdun) pour rejoindre directement la gare
- Des équipements publics : un gymnase, une maison des associations, la restructuration de l'Ecole Princesse, des places en crèche.

La volonté d'informer et d'impliquer les habitants pour faire remonter les suggestions a été soulignée par la municipalité et l'Aftrp : site internet, maison des associations, ateliers participatifs…

Les grandes étapes du projet seront les suivantes

- 2014 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, (urbaniste/paysagiste, architecte, bureaux d'étude technique et développement durable) qui sera nommée dans les mois à venir pour définir le projet en détail : études écologiques (sols, arbres, faune), ateliers participatifs
- 2015 : finalisation du projet urbain, conception des espaces publics, cahier des prescriptions architecturales, fouilles archéologiques, dossier loi sur l'eau, dossier de réalisation.
- Début des constructions (1ere phase) : 2016/2017
- Fin des constructions (3ème phase) : 2020/2022

Les nombreux participants à cette réunion ont clairement montré leurs préoccupations : nombre de logements, nombre d'habitants et de véhicules, maison de retraite, circulation, éco-quartier, implication des habitants, habitat participatif, circulation et bruit liés au chantier, structure de concertation avec Croissy et Le Pecq, départ de l'IRSN (2) du bâtiment clé, taille des logements, attribution des logements sociaux,…

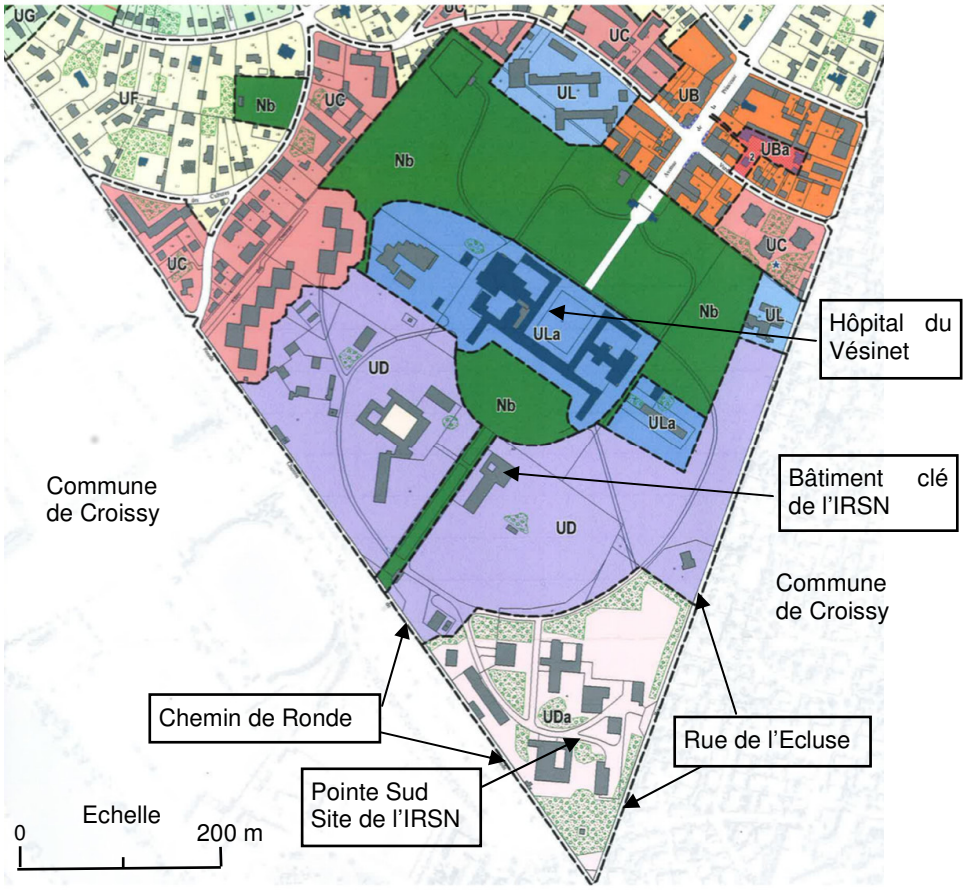

L'éco quartier dans, le PLU du Vésinet (zone UD, en mauve)

Suivi associatif

Sur tous ces points, l'association « aménagement et environnement de la boucle » (AEB) fera un suivi attentif afin que la meilleure solution possible soit trouvée et mise en œuvre. AEB attend les premiers choix de l'AFTRP qui seront rendus publics avant la fin de l'année 2014. AEB s'est déjà mis au travail en créant des groupes de travail liés au nombre et aux types de logements, à la sécurité, aux transports, à l'animation, ….. Afin d'être force de propositions et contribuer à la réussite de : L'Eco-Quartier Princesse.

Jacques Firmin
Président d'AEB
(Aménagement et Environnement de la Boucle)

(1) L'AFTRP est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par l'Etat en 1962. Sa compétence territoriale couvre l'ensemble de l'Ile-de-France. Il se définit comme « développeur urbain au service des collectivités publiques »

(2) le bâtiment « clé » » de l''institut de radioprotection et de sureté nucléaire (IRSN) sera réimplanté dans la pointe sud du site. .

Pour en savoir plus
Le site Internet d'AEB:
http://blog.aeb-parcimperial.fr/

La Poste s'adapte et se verdit

Pour faire face à la baisse en volume du courrier, le groupe La Poste développe des services de proximité dans le respect de l'environnement

Entre le Cadeb et La Poste, les réunions sont devenues une tradition. La dernière a eu lieu le 3 juillet, avec M. David Gateau, Directeur courrier de Croissy et Mme Elizabeth Gorgouillon, pour le centre de courrier de Sartrouville. Ce fut l''occasion d'aborder toutes les questions liées à la distribution du courrier et les évolutions de La Poste.

La Poste, entreprise de droit privé avec des missions de service public, anticipe les changements au niveau local du fait de la baisse constante du volume du courrier à distribuer. Ainsi les centres de Sartrouville et Croissy sur Seine ont fusionné, Monsieur Gateau est devenu le directeur d'établissement La Plaine plateforme de distribution, uniquement pour le courrier. Les colis dépendent de deux autres centres : Nanterre et Herblay. Le centre de Croissy-sur-Seine assure la distribution du courrier pour les sept communes de la CCBS et Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roy auxquelles se sont ajoutées les communes du Pecq, de Bougival et de Louveciennes.

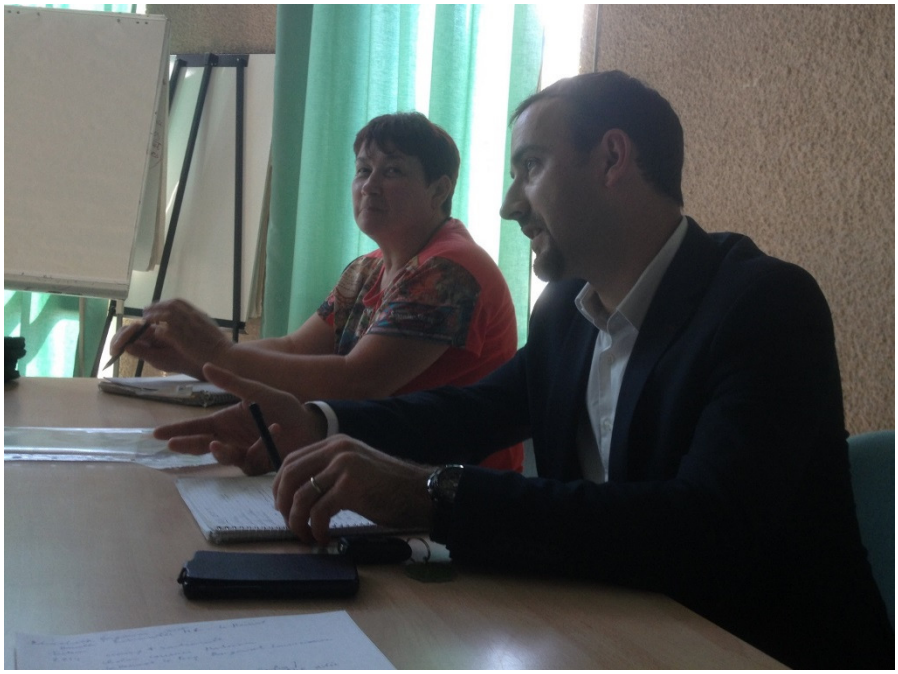

Mme Elizabeth Gorgouillon, et M. David Gateau, lors de la réunion du 3 juillet

Nouveaux services

La Poste souhaite exercer de nouvelles missions et les expérimente avec l'idée constante de rendre service à ses clients . Elle est la seule à avoir des contacts quotidiens six jours sur sept avec l'ensemble de la population. Elle cherche aussi à développer son chiffre d'affaires et à avoir une image plus écologique au quotidien, par exemple en évitant des transports à vide. Les facteurs de la plateforme sont équipés de smartphone, les Yvelines étant pilotes pour cet équipement qui sera généralisé.

Dans cet esprit elle peut proposer la mise en place d'un réseau de recyclage des papiers aux TPE et PME. Autre idée à l'étude pour les maraichers: transporter leur production. En test avec les assurances : l'utilisation des smartphones pour des photos des petits sinistres lorsque les dégâts sont mineurs.

Une autre démarche écoresponsable : les scooters polluants et accidentogènes seront tous remplacés en septembre par des vélos électriques.

Un service payant, baptisé COHESIO, aux frais des associations et des collectivités locales, sera proposé en direction des personnes qui seront désignées par ces dernières. Il consistera en une visite à domicile, dont la fréquence sera déterminée d'un commun accord pour s'assurer que tout va bien.

Eviter les déplacements

La Poste est principalement une société de service. Le service courrier souhaite éviter les déplacements, synonymes d'attente, dans les bureaux ; pour cela le 3631 pour les particuliers (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe) ou le net, permettent d'accéder aux différents services et d'effectuer des réclamations ; ne pas hésiter pas à l'utiliser. Il est possible également par ce numéro de commander des timbres, des enveloppes préaffranchies, de réexpédition qui seront amenées à domicile par le facteur auquel on peut aussi remettre le courrier à expédier.

Pour les recommandés, il est possible de faire le jour même un retrait au centre du courrier ou une demande de représentation dans les six jours avec appel jusqu' à 14 heures ou sur le net jusqu' à 0 heure.

Une autre expérimentation locale est en cours : le courrier recommandé du vendredi est systématiquement représenté le samedi.

En conclusion, La Poste cherche à faciliter la vie de ses clients et développer ses services ; une visite de la plateforme de Croissy sur Seine est proposée au Cadeb en septembre, un samedi à 8 h.

Patrick Bayeux
Cadeb

Pour en savoir plus:

Le site Internet de La Poste:
http://www.laposte.fr/particulier

LA BANQUE POSTALE

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy

Vice Président : Jacques Firmin

Vice Président : François Aubrun

Secrétaire Général : Jean-Claude Parisot

Secrétaire : Gérard Moulin

Trésorier: Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité de défense du parc à Houilles
Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Daniel Amgar vieux-pays-le-fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil patrick.breteuil@voilà.fr Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Ursula Grandcolas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louvecinnes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Té: 01 39 69 21 75

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 14 36 85

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
14, rue Charles Bémont78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr